

*L'Éternel lui prend la main.*

*PS. 37 :24*

Michel et Andrée **Perréaz-Juvet**, à Lausanne ;

Jacques **Perréaz**, à Aigle ;

Françoise **Birbaum-Perréaz**, à Aigle ;

Aurélia **Perréaz-Udry**, à Aigle ;

Leurs enfants et petits-enfants, sa famille et ses amis,  
ont le chagrin de vous faire part du décès de leur très chère sœur,  
belle-sœur, belle-fille, nièce, tante, grand-tante, marraine, parente et  
amie

## **Madeleine PERREAZ**

*Mady*

enlevée à leur tendre affection, le lundi 25 novembre 2013,  
un mois avant son huitante-deuxième anniversaire.

La cérémonie aura lieu le jeudi 28 novembre,  
au Cloître à Aigle à 14 heures,

suivie de l'inhumation dans l'intimité de la famille.

Domicile mortuaire : Chapelle St-Jean, à Aigle.

Domicile de la famille : Charrière Verte 6, 1860 **Aigle**.

En lieu et place de fleurs et en souvenir de Mady,  
veuillez penser à la Fondation Rive-Neuve, à Blonay.

CCP 10-26966-9. (Mention deuil Mady Perréaz)

*On ne voit bien qu'avec le cœur ;  
l'essentiel est invisible pour les yeux.*

*A. de Saint-Exupéry.*

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.